CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E196652** **VALABLE JUSQU'AU** **02/10/2027**

ÉDITÉ LE 22/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/03/2022

Forme juridique : SAS

Capital : 15 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LYON

Siret : 911 256 394 00048

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 8806909-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000011082653404

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000011082653404

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Raison sociale : ENVELYO

12 RUE DE LA PART-DIEU
69003 LYON

Téléphone : 06 08 83 01 17 **Fax :**

Portable : 06 08 83 01 17

Responsabilité légale :
SANCHEZ LUDOVIC PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : contact@envelyo.fr

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 927 435 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées	11	03/10/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

22/09/2026 10:33

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.